

# Des mouches aux mouvements de fichiers

les enjeux de politiques  
jalonnant le cycle de vie  
du journalisme explicatif

Heidi Tworek, Sabrina Wilkinson,  
Elizabeth Dubois,  
Elizabeth Ren, Lui Xia Lee



# Des mouches aux mouvements de fichiers

les enjeux de politiques  
jalonnant le cycle de vie  
du journalisme explicatif

Tworek, H., S. Wilkinson, E. Dubois, E. Ren et L. Lee.  
Ottawa : Pol Comm Tech Lab, 2021. | [polcommtech.com/rapport-journalism-explicatif](http://polcommtech.com/rapport-journalism-explicatif)

Autrice correspondante :  
**Heidi Tworek**, [heidi.tworek@ubc.ca](mailto:heidi.tworek@ubc.ca)



THE UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA  
Department of History  
Faculty of Arts



THE UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA  
School of Public Policy and Global Affairs



Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada

Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada





**Heidi Tworek**

(PhD, Université de Harvard) est professeure agrégée d'histoire internationale et de politique publique à l'Université de Colombie-Britannique, à Vancouver. Elle est membre émérite du Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale ainsi que non-resident fellow au German Marshall Fund des États-Unis et à l'Institut canadien des affaires mondiales. Vous la trouverez sur Twitter **@HeidiTworek** et sur son site **heiditworek.com**.



**Sabrina Wilkinson**

(PhD, Goldsmiths, Université de Londres) est chercheuse et écrivaine. Elle a été boursière de recherches postdoctorales au Centre de recherche en droit, technologie et société de l'Université d'Ottawa. Vous la trouverez sur Twitter **@sabwilkinson** et sur son site **sabwilkinson.com**.



**Elizabeth Dubois**

(PhD, Université d'Oxford) est professeure agrégée à l'Université d'Ottawa, où elle dirige le Labo Pol Comm Tech. Ses travaux portent sur les usages politiques des médias numériques, et notamment sur la manipulation des médias, l'engagement des citoyens et l'influence personnelle. Vous la trouverez sur Twitter **@lizdubois** et sur le site du Labo à l'adresse **polcommtech.com**.



**Elizabeth (Lisa) Ren**

est actuellement étudiante en deuxième année de maîtrise au Département d'histoire de l'Université de la Colombie-Britannique. Ses recherches portent sur l'histoire des médias et des infrastructures de communication dans la Chine postsocialiste et sur la mondialisation des médias chinois. Elle est également assistante au Centre de recherche sur la Chine de l'UCB et lauréate d'une bourse d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).



**Lui Xia Lee**

est actuellement étudiante en dernière année de maîtrise au département d'histoire de l'Université de la Colombie-Britannique. Ses recherches portent sur la couverture médiatique des politiques relatives à la langue nationale et à l'éducation en Malaisie de 1957 à 1969. Elle est également assistante d'été aux Relations avec les médias de l'UCB et lauréate du prix Killam 2020-2021 pour les assistants d'enseignement diplômés de l'UCB.

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

05

16

TRADUCTION ET  
DISTRIBUTION INTERNATIONALE

LA PRODUCTION UNIVERSITAIRE  
ET SES RESSOURCES

07

19

DISTRIBUTION  
ET DÉCOUVRABILITÉ

LA PRODUCTION UNIVERSITAIRE  
FACE AUX ÉLÉMENTS DISSUASIFS

09

21

PRODUCTION UNIVERSITAIRE ET  
INFLUENCE SUR LES POLITIQUES

DISTRIBUTION ET UTILISATION ÉQUITABLE

11

23

LE STOCKAGE ET L'APRÈS-VIE DES  
DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

DISTRIBUTION ET RÉMUNÉRATION

13

25

RECOMMANDATIONS

# Introduction

En octobre 2020, une mouche s'est posée sur la tête de Mike Pence, le vice-président américain de l'époque, lors d'un débat télévisé des candidats à la vice-présidence. L'incident a capturé l'attention des publics du monde entier. En s'appuyant sur son expertise en histoire de l'art, l'universitaire Sally Hickson a saisi cette occasion pour rédiger dans la Conversation Canada un article de journalisme explicatif établissant un lien entre cet incident qui avait fait le tour de la planète et l'histoire des mouches dans l'art occidental<sup>1</sup>. À l'été 2021, l'article avait été consulté 1,24 million de fois<sup>2</sup>.



Le journalisme explicatif est un contenu d'information qui fournit davantage

de contexte que les reportages conventionnels. On en trouve dans des médias spécialisés (comme la Conversation Canada) et dans des médias qui publient du journalisme conventionnel et du journalisme explicatif (par exemple, *le Globe and Mail* et *La Presse*, dans leurs éditoriaux). Les auteurs et autrices d'articles de journalisme explicatif peuvent être des journalistes, mais ce sont souvent des universitaires ou d'autres personnes qui vulgarisent des connaissances spécialisées.

Les journalistes ne sont pas les seuls à créer du journalisme explicatif. De nombreux universitaires comme Sally Hickson en écrivent, souvent pour tenter d'influencer les politiques. En fait, certains organes spécialisés dans le journalisme explicatif, comme la Conversation Canada, publient principalement des contenus rédigés par des personnes rattachées à une université. Même si cette forme de journalisme explicatif n'est pas toujours la plus lue, elle constitue un élément essentiel de l'écosystème des médias d'information modernes.

Le journalisme explicatif est sans doute plus important aujourd'hui que jamais. Il suffit de songer à l'éventail d'enjeux complexes auxquels la société est confrontée, du changement climatique aux crises humanitaires en passant par la numérisation. Le journalisme explicatif aide les responsables des politiques et le grand public à comprendre ces défis sociétaux en leur proposant des connaissances spécialisées accessibles. Cette forme de journalisme peut également fournir des recommandations stratégiques fondées sur des données probantes qui auront beaucoup plus de chances d'être lues que les travaux universitaires conventionnels.

Si le journalisme explicatif existe depuis longtemps, ses récents développements en ligne ont donné lieu à des transformations fascinantes, qui soulèvent toutefois des défis importants et inattendus, dont beaucoup sont liés à des enjeux stratégiques. Du harcèlement des auteurs et autrices aux enjeux de traduction en passant par la découvrabilité des contenus, il est question de la manière dont le journalisme explicatif est créé, diffusé et conservé. En fait, des problématiques stratégiques apparaissent à chaque étape du journalisme explicatif. Le présent rapport présente le cycle de vie du journalisme explicatif dans l'optique de mettre en évidence ces défis stratégiques pour ensuite proposer des manières pour les responsables des politiques, les journalistes, les auteurs et autrices universitaires et les institutions universitaires de les relever. De nombreux problèmes soulevés dans le présent rapport dépassent néanmoins largement ce champ d'activité. La mise en œuvre de nos recommandations permettra de mieux intégrer les différentes connaissances spécialisées dans les débats sur les politiques au Canada.

1 Hickson, Sally. « [Mike Pence's Fly: From Renaissance Portraits to Salvador Dalí, Artists Used Flies to Make a Point about Appearances](#) ». The Conversation Canada.

2 Ce renseignement a été fourni en vue de sa diffusion publique dans le présent rapport par une personne de l'équipe de rédaction de ce média.

Nous nous appuyons sur une recherche multidisciplinaire et multilingue sur la production, la distribution et le rayonnement du journalisme explicatif et puisons dans l'histoire, les études sur la communication et les médias, et le droit. Bien que le présent rapport porte sur le Canada, nous avons puisé nos données dans de nombreux autres pays et avons mené des recherches dans des corpus de langues anglaise, française, allemande, espagnole et chinoise pour étayer notre analyse, élaborer le cycle de vie et formuler des recommandations. Nous avons simultanément appliqué plusieurs méthodologies. Nous avons compilé toutes les affaires judiciaires canadiennes relatives aux droits de propriété intellectuelle dans le domaine du journalisme et effectué une analyse documentaire sur ce champ du droit aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe, en Australie et en Chine. Nous avons mené une analyse documentaire sur la contribution des universitaires à l'élaboration des politiques. Nous avons également examiné l'index du Hansard de la Chambre des communes et d'autres archives publiques de débats politiques afin de comprendre la place du journalisme explicatif dans l'élaboration des politiques canadiennes. Nous nous sommes également entretenues avec



**LE JOURNALISME EXPLICATIF EST SANS DOUTE PLUS IMPORTANT AUJOURD'HUI QUE JAMAIS. IL SUFFIT DE SONNER À L'ÉVENTAIL D'ENJEUX COMPLEXES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE, DU CHANGEMENT CLIMATIQUE AUX CRISES HUMANITAIRES EN PASSANT PAR LA NUMÉRISATION. LE JOURNALISME EXPLICATIF AIDE LES RESPONSABLES DES POLITIQUES ET LE GRAND PUBLIC À COMPRENDRE CES DÉFIS SOCIÉTAUX EN LEUR PROPOSANT DES CONNAISSANCES SPÉCIALISÉES ACCESSIBLES.**

Scott White de la Conversation Canada pour obtenir des précisions sur le travail de ce média.

Notre rapport examine tout d'abord les principaux enjeux qui touchent la contribution des universitaires aux discussions stratégiques. Nous plongeons ensuite dans les multiples aspects de la distribution des articles : utilisation équitable, rémunération, traduction et diffusion par les algorithmes. Les sections suivantes explorent deux problèmes que rencontrent les universitaires qui tentent d'influer sur les politiques : la découvrabilité et la production universitaire. Enfin, nous examinons l'après-vie des documents électroniques et les problèmes liés à leur conservation, avant de proposer des recommandations aux auteurs et autrices universitaires, aux universités, aux organes de journalisme explicatif et aux responsables des politiques.

Nous tenons à remercier le Conseil de recherches en sciences humaines pour son soutien financier et sa subvention de partenariat pour le Global Journalism Innovation Lab<sup>3</sup>. Nous remercions Florian Martin-Bariteau, Mary Chapman, Alf Hermida et Scott White pour leurs commentaires incisifs sur le rapport ainsi que Gene Allen et Nathan Lucky pour les échanges durant la phase de recherche.

<sup>3</sup> Numéro de subvention : AWD-001949 SSHRC 2018. La Conversation Canada reçoit également des fonds grâce à cette subvention. Pour en savoir plus sur le Global Journalism Innovation Lab établi à l'Université de la Colombie-Britannique, veuillez consulter son site Web : <https://journalisminnovation.ca/>.

# La production universitaire et ses ressources



## LE DÉFI

Participer à l'élaboration de politiques peut demander beaucoup de temps et d'énergie aux universitaires.

Les universitaires peuvent contribuer à l'élaboration des politiques de nombreuses manières différentes dans un environnement médiatique que l'on peut décrire comme étant hybride ou à options multiples. Les publics peuvent consommer des contenus dans de nombreux formats et plateformes, tant analogiques que numériques<sup>4</sup>. Dans un tel espace, les universitaires peuvent s'engager dans les processus d'élaboration des politiques par le biais d'interventions formelles en matière de politiques, de rapports et de mémoires sur les politiques, d'articles de journalisme explicatif et de publications sur les médias sociaux, entre autres.

Les interventions officielles en matière de politiques sont parmi les moyens les plus compliqués et les plus difficiles de participer à l'élaboration des politiques. Au Canada, par exemple, les ministères, les agences, et les organismes de réglementation du gouvernement lancent régulièrement des appels à la participation du public sur des questions stratégiques<sup>5</sup>. Ces appels exigent souvent que les groupes intéressés, y compris les universitaires, soumettent de longues réponses à une série de questions relatives aux politiques<sup>6</sup>. Il est également courant pour les universitaires de joindre à ces contributions des annexes fournissant des données probantes complémentaires. Au Canada, le projet Ageing + Communication + Technologies (vieillesse + communication + technologies) est un exemple emblématique d'un groupe de recherche universitaire qui produit des interventions en matière de politiques en réponse aux appels des entités fédérales<sup>7</sup>.

4 Shehata, Adam, et Jesper Strömbäck. 2021. « Learning Political News From Social Media: Network Media Logic and Current Affairs News Learning in a High-Choice Media Environment ». *Communication Research* 48 (1) : 125-47.

5 Gouvernement du Canada. « [Communiquer avec le gouvernement](#) ». Consulté le 11 septembre 2020; Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, « [Toutes les Instances publiques en période d'observations ouverte](#) ». Consulté le 5 juillet 2021.

6 Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. « [Toutes les Instances publiques en période d'observations ouverte](#) ». Consulté le 5 juillet 2021.

7 Projet ACT. « [Reports and Policy Interventions](#) ». Consulté le 30 juillet 2021.

Les rapports et les mémoires en matière de politiques constituent un autre moyen relativement coûteux pour les universitaires de participer aux processus d'élaboration des politiques. Au Canada, ces documents sont souvent publiés par des groupes de réflexion comme le Forum des politiques publiques ou le Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale, ou encore par des départements ou des centres universitaires<sup>8</sup>. Contrairement aux interventions formelles en matière de politiques, les rapports et les mémoires sur les politiques ne sont généralement pas rédigés en réponse à des appels à la participation lancés par un gouvernement ou un organisme de réglementation. Ces documents visent plutôt à sensibiliser le public à une question ou à une position stratégique et à formuler des recommandations en la matière<sup>9</sup>. Le présent rapport s'inscrit dans une telle démarche de promotion.



Le journalisme explicatif se situe quelque part entre les interventions en matière de politiques plus longues, les rapports et les mémoires, et les publications dans les médias sociaux traitant d'enjeux stratégiques. Au Canada, les principaux organes de journalisme explicatif sont la *Conversation Canada*, *Options politiques* et *Open Canada*. Même s'ils ont probablement moins de soutien éditorial dans les médias grand public, de nombreux universitaires canadiens ont également publié des articles d'opinion et d'autres articles de journalisme explicatif dans des journaux comme *La Presse*, *Le Devoir*, *le National Post*, *le Toronto Star*, *le Globe and Mail* et *le Hill Times*. Certains journaux permettent au lectorat de laisser des commentaires, ce qui permet aux universitaires d'aborder des enjeux stratégiques ou d'en débattre avec ce public<sup>10</sup>. D'autres universitaires publient des contenus analogues sur leur blogue personnel, à leur convenance et sans contrainte éditoriale<sup>11</sup>.

Enfin, de nombreux universitaires utilisent les plateformes de médias sociaux pour faire connaître leurs recherches ou leur point de vue sur certaines questions stratégiques<sup>12</sup>. Dans de tels cas, Twitter est assurément la plateforme privilégiée. Ces contributions aux discussions sur les politiques permettent de faire participer activement les utilisateurs de la plateforme, qu'il s'agisse d'autres universitaires, de journalistes, de responsables des politiques ou de membres du public. Twitter et d'autres plateformes permettent également aux universitaires et aux éditeurs de promouvoir leurs interventions en matière de politiques, leurs rapports, leurs mémoires ou leurs articles de journalisme explicatif.

Toutefois, ce sont aussi des espaces où les universitaires, en particulier les femmes et les personnes issues de groupes marginalisés, peuvent subir des discriminations et du harcèlement<sup>13</sup>. Il suffit de penser aux abus et au harcèlement en ligne qu'ont vécus certains universitaires et d'autres experts en santé pendant la pandémie de COVID-19<sup>14</sup>. Ces comportements ont amené certains à limiter leur présence en ligne, voire à la remettre en question. Des universitaires ont même connu des problèmes de santé mentale et physique<sup>15</sup>.

8 Forum des politiques publiques. « [Publications](#) ». Consulté le 5 juillet 2021 ; Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale. « [Publications](#) ». Consulté le 5 juillet 2021; The Citizen Lab. « [Publications](#) ». Consulté le 5 juillet 2021.

9 International Centre for Policy Advocacy. 2017. [An Essential Guide to Writing Policy Briefs](#). Berlin (Allemagne).

10 Toepfl, Florian, et Eunike Piwoni. 2015. « Public Spheres in Interaction: Comment Sections of News Websites as Counterpublic Spaces ». *Journal of Communication* 65 (3): 465-88.

11 Zou, Hang (Joanna), et Ken Hyland. 2020. « "Think about How Fascinating This Is": Engagement in Academic Blogs across Disciplines ». *Journal of English for Academic Purposes* 43 (janvier): p 1-12.

12 Quan-Haase, Anabel, Kim Martin, et Lori McCay-Peet. 2015. « Networks of Digital Humanities Scholars: The Informational and Social Uses and Gratifications of Twitter ». *Big Data & Society* 2 (1): p 1-12.

13 Veletsianos, George, Shandell Houlden, Jaigris Hodson, et Chandell Gosse. 2018. « Women Scholars' Experiences with Online Harassment and Abuse: Self-Protection, Resistance, Acceptance, and Self-Blame ». *New Media & Society* 20 (12): 4689-4708; Grundy, Saida. 2017. « [A history of white violence tells us attacks on black academics are not ending \(I know because it happened to me\)](#) ». *Ethnic and Racial Studies* 40 (11): 1864-71.

14 Cantwell, Devon, Elizabeth Meehan, et Rosalie Rubio. 2021. « [Dealing with the Digital Mob](#) ». *The Duck of Minerva* (blog). 2 août 2021. Consulté le 12 août 2021; Caulfield, Timothy. 2021. « [I've Received Death Threats. I've Been Sued. I've Been Lied about. Here's Why I'm Committed to Debunking Misinformation](#) ». *The Globe and Mail*. 28 mai 2021. Consulté le 25 juillet 2021; Velásquez, N., R., et coll. 2021. « [Online Hate Network Spreads Malicious COVID-19 Content Outside the Control of Individual Social Media Platforms](#) ». *Scientific Reports* 11 (1): 11549.

15 Gosse, Chandell, et coll. 2021. « The Hidden Costs of Connectivity: Nature and Effects of Scholars' Online Harassment ». *Learning, Media and Technology* 46 (3): 264-80.



# La production universitaire face aux éléments dissuasifs



## LE DÉFI

Les universitaires n'ont pas toujours les compétences nécessaires pour produire des articles de journalisme explicatif convaincants.

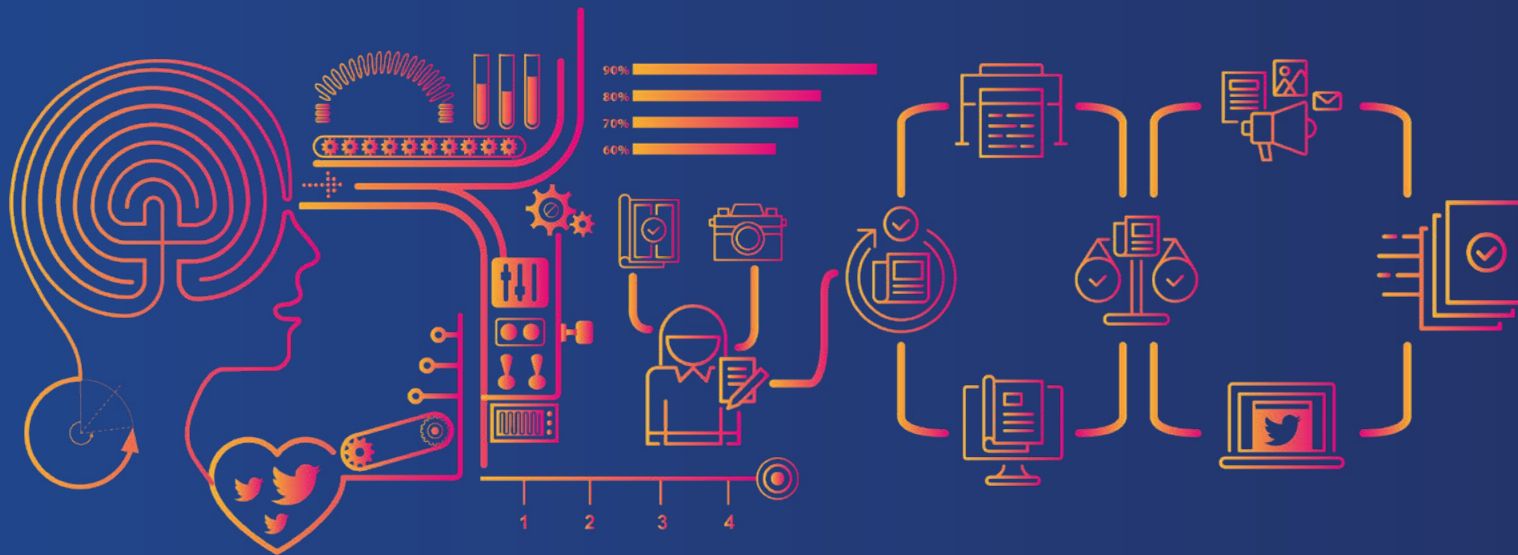
Le journalisme explicatif, le journalisme grand public, les rapports et mémoires et les autres contenus plus accessibles peuvent créer des ponts entre la recherche universitaire et les groupes consacrés aux politiques. Bien que la participation des universitaires à l'élaboration des politiques soit de plus en plus prise en compte, les processus administratifs au sein des universités privilégient toujours les articles dans les revues à comité de lecture et les monographies savantes au détriment des articles de journalisme explicatif et des autres formes de participation publique. Il demeure que les publications traditionnelles privilégiées au sein des universités ne sont diffusées et lues que dans ces milieux<sup>16</sup>.

L'intérêt limité du milieu universitaire pour le travail lié aux politiques se traduit également par un manque de formation dans ce domaine<sup>17</sup>. Il s'agit d'une lacune importante, étant donné que la communication avec les responsables des politiques requiert une forme de « traduction ». La rédaction d'articles pour des médias publiant du journalisme explicatif ou d'autres formes de journalisme exige également un ton et un style différents de ceux qui sont enseignés dans la plupart des universités<sup>18</sup>. Le manque de soutien institutionnel, de formation et de reconnaissance peut entraîner chez les universitaires un manque de compétences et de confiance pour écrire à l'intention des publics intéressés par les questions stratégiques. Les universitaires risquent donc de communiquer leurs idées de manière moins

<sup>16</sup> Braman, Sandra, éd. 2003. *Communication Researchers and Policy-Making*. MIT Press Sourcebooks. Cambridge, MA, USA: MIT Press.

<sup>17</sup> Brownell, Kelly D, et Christina A Roberto. 2015. « Strategic Science with Policy Impact ». *The Lancet* 385 (9986): 2445-46.

<sup>18</sup> Braman 2003; La Conversation Canada. « À propos de La Conversation ». La Conversation Canada.



convaincante et moins claire qu'ils pourraient l'espérer. Ce risque est d'autant plus grand pour le nombre croissant d'universitaires travaillant dans des postes d'enseignement auxiliaire ou de recherche faiblement rémunérés, qui reçoivent de l'établissement moins de formation et de soutien que les universitaires titulaires d'un poste permanent<sup>19</sup>.

En Amérique du Nord, la valorisation des publications universitaires traditionnelles est probablement la plus apparente dans les processus de titularisation et de promotion, du rang de professeur adjoint à celui de professeur associé, puis de professeur titulaire<sup>20</sup>. Ces démarches exigent un examen complet de la production des universitaires

qui valorise généralement les publications universitaires conventionnelles<sup>21</sup>. Pour ceux et celles qui souhaitent écrire à l'intention d'un large public, « la pression exercée pour publier [dans des revues universitaires] et les préoccupations quant à la contribution d'une éventuelle intervention à leur titularisation représentent des obstacles structurels à des interventions durables (et surtout critiques) en matière de politiques » [traduction]<sup>22</sup>.

Dans le système actuel, les articles de journalisme explicatif et les autres écrits destinés aux groupes travaillant sur les politiques peuvent, paradoxalement, *freiner* l'avancement professionnel des jeunes universitaires, particulièrement si les comités de titularisation

ou les autres comités compétents de l'institution estiment que l'universitaire n'a pas produit suffisamment de publications savantes<sup>23</sup>. Au cours des dernières années, de nombreux grands subventionnaires dans le pays et à l'étranger ont évoqué et récompensé les pratiques de mobilisation des connaissances<sup>24</sup>. Toutefois, les processus de titularisation (et de reconnaissance du mérite) des universités n'ont pas suivi.

Il est paradoxal que le monde universitaire ne reconnaisse et ne soutienne guère les activités axées sur les politiques. Les universités attendent de leurs membres qu'ils exercent une influence sur le monde réel. Pourtant, elles ne les préparent pas adéquatement et ne les récompensent pas pour le travail que cela exige<sup>25</sup>.

<sup>19</sup> Kezar, Adrianna. 2013. « Examining Non-Tenure Track Faculty Perceptions of How Departmental Policies and Practices Shape Their Performance and Ability to Create Student Learning at Four-Year Institutions ». *Research in Higher Education* 54 (5): 571-98.

<sup>20</sup> Trower, Cathy A. 2012. *Success on the Tenure Track: Five Keys to Faculty Job Satisfaction*. Baltimore: The Johns Hopkins University Press.

<sup>21</sup> Trower 2012.

<sup>22</sup> Ali, Christopher, et Christian Herzog. 2019. « From Praxis to Pragmatism: Junior Scholars and Policy Impact ». *The Communication Review* 22 (4): 249-70.

<sup>23</sup> Braman 2003, 415.

<sup>24</sup> Conseil de recherches en sciences humaines. 2012. « [Lignes directrices pour une mobilisation des connaissances efficace](#) ». 11 mai 2012. Consulté le 22 octobre 2021.

<sup>25</sup> Braman 2003, 415.

# Distribution et utilisation équitable



## LE DÉFI

Les nouveaux modes de diffusion de la recherche ont soulevé de nouveaux défis liés à l'utilisation des images et à la distribution de la recherche.

Quand les universitaires décident malgré tout d'écrire des articles de journalisme explicatif, ils doivent se demander où les publier et quelles images utiliser. Presque tous les articles publiés en ligne sont accompagnés d'images. Les applications les plus courantes ont contribué à cette tendance à donner la priorité aux images. Les médias essaient de trouver des moyens gratuits ou peu coûteux d'inclure des images, mais ils doivent veiller à ce qu'elles ne soulèvent pas de problèmes de violation des droits d'auteur, tout comme les autrices et auteurs.

Certains médias achètent des licences auprès de fournisseurs d'images en ligne comme Shutterstock ou de fournisseurs plus classiques comme la Presse canadienne ou l'Associated Press. Certains recourent également à des sites qui proposent des photographies sous licence Creative Commons, comme Unsplash. Plutôt que de placer le matériel visuel dans le domaine public, les licences Creative Commons formulent certaines conditions de son utilisation ultérieure<sup>26</sup>. Il est impératif pour les médias de vérifier soigneusement les clauses des licences Creative Commons sur les images afin d'éviter tout litige avec les photographes<sup>27</sup>. Enfin, les universitaires peuvent fournir eux-mêmes des images, mais ils ignorent souvent la réglementation en matière de droits d'auteur, si bien qu'ils risquent de fournir par inadvertance des images protégées par des droits d'auteur.

26 « [The Story of Creative Commons](#) ». Consulté le 24 juin 2021.

27 Voir, par exemple, Stewart, Daxton. 2021. « [Rise of the Copyleft Trolls: When Photographers Sue After Creative Commons Licenses Go Awry](#) ». SSRN Scholarly Paper. Consulté le 24 juin 2021.



## LES VEROUS D'ACCÈS PAYANTS PRIVENT UNE VASTE FRANGE DE LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE ET DE L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ D'UNE IMPORTANTE QUANTITÉ DE RÉSULTATS DE RECHERCHE

— *Marc Schlitz, President, Science Europe*



Une fois les articles créés et mis en ligne, ils peuvent être diffusés de bien des manières : par courrier électronique, sur les médias sociaux, par texto ou sur d'autres plateformes, numériques ou non. Si de nombreux organes de journalisme explicatif publient leurs articles gratuitement, d'autres les placent sous verrou d'accès payant.

Ces verrous sont utilisés par les organes de presse pour restreindre l'accès à leurs contenus aux seules personnes qui ont payé un abonnement ou qui ont acheté l'article. Cette méthode, qui permet de dégager des revenus autres que ceux de la publicité en ligne, s'est largement répandue, notamment depuis que *le New York Times* l'a adoptée en 2011. De nombreux médias canadiens financent leur production de nouvelles grâce à un système d'abonnement payant,

comme *le Globe and Mail*, *le Toronto Star* et *le National Observer*.

Si les verrous d'accès payants sont devenus une source de revenus pour plusieurs organes d'information, ils soulèvent néanmoins des questions pour les universitaires quant aux endroits les plus judicieux pour publier du journalisme explicatif. Ces dernières années, le monde universitaire a fait pression pour que ses membres publient en libre accès leurs travaux évalués par des pairs. Cette amélioration de l'accessibilité de leurs travaux profite aux contribuables qui, souvent, les ont financés. En 2018, les agences de recherche européennes et les bailleurs de fonds nationaux ont créé le Plan S, qui impose que toute recherche qu'ils ont financée soit publiée en accès libre. Le président de Science Europe, Marc Schlitz, a fait valoir que « les verrous

d'accès payants privent une vaste frange de la communauté scientifique et de l'ensemble de la société d'une importante quantité de résultats de recherche » [traduction]<sup>28</sup>. Au Canada, les chercheurs peuvent utiliser leurs fonds de recherche pour financer la publication en libre accès de leurs travaux.

L'évolution des revues à comité de lecture vers le libre accès soulève des questions sur le fait de publier du journalisme explicatif derrière des verrous d'accès payants, à plus forte raison si les auteurs visent à toucher un public élargi. Dans certains cas, les responsables des politiques que les universitaires cherchent à influencer peuvent lire les publications sous verrou d'accès payant, ce qui en fait un choix judicieux. Toutefois, les possibilités de distribution s'en trouvent limitées<sup>29</sup>.

<sup>28</sup> Schlitz, Marc. 2018. « [Why Plan S](#) ». 4 septembre 2018. Consulté le 22 octobre 2021.

<sup>29</sup> En 2016, une affaire judiciaire a traité de la légalité de la distribution par des particuliers d'articles initialement publiés sous verrou d'accès payant. Voir 1395804 Ontario Ltd. (Blacklock's Reporter) c. Canada (Procureur général), 2016 FC 1255 (CanLII), [2017] 2 FCR 256 et Britneff, Beatrice. 2016. « [Judge Orders Blacklock's to Pay Government \\$65,000](#) ». *iPolitics*. 21 décembre 2016. Consulté le 22 octobre 2021.

# Distribution et rémunération



## LE DÉFI

Les gouvernements et les médias ont recours à de nombreuses stratégies pour pousser les plateformes de médias sociaux à payer pour le contenu journalistique qui y est distribué.

Une autre question qui se pose est de savoir si les plateformes en ligne doivent payer pour distribuer ces contenus. Ce sujet a fait l'objet de vifs débats et divers pays, de l'Allemagne à l'Australie, ont adopté des lois et des politiques en la matière. De telles initiatives, par exemple la mise en place d'une taxe sur les liens qui obligerait les grandes plateformes numériques à payer le média concerné chaque fois qu'un lien vers son article est partagé, s'appuient généralement sur le droit de propriété intellectuelle.

Si l'évolution de la diffusion des contenus sur les médias en ligne a suscité de nouvelles initiatives, il demeure que la tension entre les nouvelles technologies et les droits de propriété intellectuelle ne date pas d'hier<sup>30</sup>. Les modalités de protection de la « propriété » en Grande-Bretagne et en Amérique du Nord ont été façonnées par des structures juridiques et commerciales qui leur sont propres. Dès les années 1880, les agences de presse britanniques et américaines telles que Reuters et Associated Press ont fait campagne en faveur de mécanismes juridiques visant à les protéger, ainsi que leurs produits, des nouveaux concurrents<sup>31</sup>. Aujourd'hui, les nouvelles technologies numériques ont créé une tendance similaire, les fournisseurs de nouvelles recherchant à nouveau des protections juridiques<sup>32</sup>.

<sup>30</sup> Buschow, Christopher et Heidi J.S. Tworek, "Changing the Rules of the Game: Strategic Institutionalization and Legacy Companies' Resistance to New Media," *International Journal of Communication* 10 (2016): 2119, 2124-5.; Sara Bannerman, *The Struggle for Canadian Copyright: Imperialism to Internationalism, 1842-1971* (Vancouver: UBC Press, 2013).

<sup>31</sup> Tworek, Heidi J. S. 2015. « Protecting News before the Internet », 196-222. In *Making News News: The Political Economy of Journalism in Britain and America from the Glorious Revolution to the Internet*, Richard John et Jonathan Silberstein-Loeb, éd. Oxford: Oxford University Press, 2013.

<sup>32</sup> Tworek 2015, 216-7.

En Europe, l'apparition de nouvelles technologies a déjà poussé les organes de presse à revendiquer une protection juridique de leurs contenus afin de consolider les modèles économiques existants<sup>33</sup>. Par exemple, lorsque la radio a fait son apparition dans les années 1920, une grande agence de presse allemande a fait campagne pour obtenir une loi protégeant les actualités contre toute « appropriation abusive à la radio » [traduction]<sup>34</sup>. Le gouvernement allemand a rédigé la loi, mais sa promulgation a été entravée par l'arrivée au pouvoir des nazis en 1933. Lors d'une conférence de presse internationale organisée par la Société des Nations en 1927, les gouvernements ont également évoqué les nouveaux problèmes en matière de droits de propriété intellectuelle des actualités soulevées par la radio.

Des préoccupations semblables à l'égard des nouvelles technologies apparaissent avec l'arrivée des médias numériques. Des entreprises telles que Google Actualités posent des problèmes similaires à ceux que posait la radio dans l'entre-deux-guerres. La concurrence croissante des médias numériques a nui aux organismes de presse et à leur « contrôle sur le contenu en ligne », et notamment sur l'agrégation des nouvelles<sup>35</sup>. Dans de

nombreuses affaires judiciaires, des deux côtés de l'Atlantique, les plaignants ont fait valoir que les agrégateurs de nouvelles comme Google Actualités ou encore Meltwater entrent en conflit avec les entreprises de presse et enfreignent les droits d'auteur<sup>36</sup>. Au cours de la dernière décennie, des pays européens comme la Belgique, la France, l'Allemagne et l'Espagne ont engagé différents types d'actions en justice contre Google Actualités pour violation du droit d'auteur<sup>37</sup>.

Parallèlement, de nombreux gouvernements ont adopté des mesures législatives visant à faire payer les agrégateurs pour leurs liens vers des articles de presse. Tous les effets des « taxes sur les liens » dans des pays comme l'Espagne ne se sont pas encore manifestés, mais on peut d'ores et déjà appréhender des conséquences possibles de telles politiques. En 2014, le gouvernement espagnol a inscrit l'article 32 dans sa loi sur la propriété intellectuelle (*artículo 32, Ley de propiedad intelectual*)<sup>38</sup>. Cet article (également connu sous le nom de taxe Google [*tasa Google*] ou de taxe sur les liens dans les médias espagnols) était similaire à la *Leistungsschutzrecht für Presseverleger* (2013) allemande, mais plus strict.

La disposition espagnole visait à répondre aux préoccupations soulevées par l'agrégation de nouvelles et à faire payer Google Actualités pour le partage de liens directs vers des contenus appartenant aux organes de presse espagnols<sup>39</sup>. En décembre 2014, avant l'entrée en vigueur de la loi, Google a fermé Google Actualités Espagne. Au bout d'un an, l'Association espagnole des éditeurs de publications périodiques (*Asociación Española de Editoriales de Publicaciones Periódicas*) a constaté que les sites d'information espagnols avaient vu leur fréquentation diminuer de 6 % et les petites publications de 14 %<sup>40</sup>. En 2017, les médias espagnols ont vraisemblablement perdu 10 à 20 % de leur public en raison de la taxe Google<sup>41</sup>.

Tout récemment, le gouvernement australien a négocié avec les principales plateformes pour protéger les organes de presse et les éditeurs australiens. Le 25 février 2021, le gouvernement australien a adopté un code de négociation des médias d'information (*The News Media Bargaining Code*) pour « remédier au déséquilibre de pouvoir dans les négociations entre les entreprises de presse et les plateformes numériques, en particulier Google et Facebook »<sup>42</sup>. En

33 Tworek et Buschow 2016, 2119.

34 Tworek et Buschow 2016, 2124; Tworek, Heidi J.S. 2014. « Journalistic Statesmanship: Protecting the Press in Weimar Germany and Abroad ». *German History* 32 (4): 562-3.

35 Gray, Joanne Elizabeth. 2020. *The Problems of Google News in Europe: Google Rules*. Oxford: Oxford University Press: 100.

36 Quinn, Dylan J. 2014. « Associated Press v. Meltwater: Are Courts Being Fair to News Aggregators ». *Minnesota Journal of Law, Science and Technology* 15: 1189-1219; Gray 2020, 97.

37 Gray 2020, 102-3, 106-8.

38 Chef d'État, gouvernement d'Espagne (Jefatura del Estado, Gobierno de España). Citations et critiques et illustration à des fins éducatives ou scientifiques (Artículo 32. *Citas y reseñas e ilustración con fines educativos o de investigación científica*), dans Article 1 : Modification du texte révisé de la *Loi sur la propriété intellectuelle (Artículo primero. Modificación del texto refundido de la Ley de Propiedad Intelectual)*. BOE-A-2014-11404 § 5 (2014). Consulté le 24 juin 2021.

39 Gray 2020, 108.

40 Gray 2020, 109; Diario de Prensa Digital S. 2015. « *Diario Turing - Tecnología y sociedad en red* ». *Diario Turing*, 10 juillet 2015. Consulté le 24 juin 2021; Majó-Vázquez, Sílvia, Ana S. Cardenal, et Sandra González-Bailón. 2017. « Digital News Consumption and Copyright Intervention: Evidence from Spain before and after the 2015 'Link Tax.' ». *Journal of Computer-Mediated Communication* 22 (5): 284-301.

41 EFE. 2017. « *Medios han perdido de 10 a 20% audiencia por tasa Google, según los Editores* ». *El Periódico*, 18 mai 2017. Consulté le 24 juin 2021.

42 Australian Competition and Consumer Commission. 2021. « *News Media Bargaining Code* ». Consulté le 24 juin 2021.



## LA CONCURRENCE CROISSANTE DES MÉDIAS NUMÉRIQUES A NUI AUX ORGANISMES DE PRESSE ET À LEUR « CONTRÔLE SUR LE CONTENU EN LIGNE », ET NOTAMMENT SUR L'AGRÉGATION DES NOUVELLES.

mai 2021, le radiodiffuseur et éditeur australien Nine Entertainment Co Holdings Ltd. a établi et signé un accord pluriannuel de fourniture de contenu avec Google et Facebook, ce qui a fait en sorte que les trois plus grandes entreprises médiatiques d'Australie aient des accords avec ces plateformes numériques<sup>43</sup>. La taxe visait à redonner un certain pouvoir aux organes de presse et aux éditeurs traditionnels dans un contexte où les plateformes en ligne étaient parvenues à dominer la publicité numérique, réduisant de ce fait les ressources des autres sources d'information pour couvrir les actualités locales et régionales<sup>44</sup>.

Les législateurs des États-Unis, du Royaume-Uni et du Canada envisagent des législations similaires à celle de l'Australie. Les responsables des politiques auraient tout intérêt à se pencher sur les bénéfices tirés de la législation australienne. Toutefois, les médias et les responsables des politiques auraient également intérêt à se pencher sur le cas de l'Espagne, où la taxe sur les liens a entraîné le retrait de Google du marché espagnol et une forte baisse du lectorat et des revenus des médias locaux.

D'autres conséquences inattendues pourraient se produire. Par exemple, des médias pourraient se retrouver pris dans des négociations, des articles pourraient être retirés des plateformes numériques ou ces dernières pourraient se retirer complètement

du pays. Ce dernier cas est une tactique couramment utilisée par Google et Facebook pour faire pression sur les gouvernements et les organismes de presse afin qu'ils renoncent à instaurer une taxe sur les liens, comme il ressort clairement de leurs récentes négociations avec l'Espagne et l'Australie<sup>45</sup>.

En Australie, Facebook a brièvement retiré tous les médias du pays de son site en février 2021, pendant les négociations sur la nouvelle réglementation australienne. Or, certaines institutions sont tombées par erreur sous le coup de cette mesure, notamment les agences de santé de l'État, ce qui s'est avéré particulièrement troublant dans le contexte de la crise de la COVID-19<sup>46</sup>.

Bien que ces dispositions législatives soient pour la plupart relativement récentes, elles suscitent déjà des inquiétudes quant à la santé du journalisme explicatif, advenant que le Canada s'engage dans cette voie. Après l'entrée en vigueur d'accords négociés entre les principaux organes de presse et Google et Facebook, leurs homologues de plus petite taille ont eu plus de mal à négocier, voire ont été dans l'impossibilité de le faire. Facebook a refusé d'entamer des négociations avec The Conversation Australia<sup>47</sup>. Au Canada, Facebook a rédigé un accord avec quatorze organes de presse canadiens promettant de les rémunérer pour une partie de leur contenu<sup>48</sup>. Mais quels médias ont pu négocier? Et les processus de rémunération sont-ils transparents? Ces questions demeurent sans réponse. Toute nouvelle législation doit tenir compte des effets qu'elle est susceptible d'avoir sur les petits médias et les organismes à but non lucratif, au lieu de ne légiférer que pour les grands médias et les médias conventionnels.

43 Kaye, Byron. 2021. « [Australia's Nine signs Facebook, Google deals under new licensing regime](#) ». *Reuters*. 1er juin 2021. Consulté le 24 juin 2021.

44 Murphy, Hannah et Jamie Smyth. 2021. « [Facebook Agrees to Pay News Corp for Content in Australia](#) ». *Financial Times*. 15 mars 2021. Consulté le 24 juin 2021; Kaye 2021.

45 « [Google Noticias en España \(Google Actualités en Espagne\)](#) ». Ayuda de Centro de editores (Aide du Centre des éditeurs). Consulté le 29 juin 2021; « [Google Threatens to Withdraw Search Engine in Australia](#) ». *BBC News*. 22 janvier 2021. Consulté le 29 juin 2021.

46 Shead, Sam. 2021. « [Facebook Blocked Charity and State Health Pages in Australia News Ban](#) ». *CNBC*. 18 février 2021. Consulté le 6 juillet 2021.

47 Kaye, Byron. 2021. « [Facebook Refuses to Negotiate Licensing Deal with Australia Publisher](#) ». *Reuters*, 25 juin 2021. Consulté le 6 juillet 2021.

48 Deschamps, Tara. 2021. « [Facebook to Pay 14 Canadian Publishers for Some News Content Posted to Platform](#) ». *The Canadian Press*. 25 mai 2021. Consulté le 6 juillet 2021.

# Traduction et distribution internationale



## LE DÉFI

La traduction du journalisme explicatif dans de nombreuses langues peut accroître considérablement le lectorat d'un article, mais aussi créer des problèmes sur d'autres marchés dans le monde.

La traduction est un autre aspect important de la distribution. Les traductions permettent d'élargir le lectorat et de mobiliser différents groupes d'intérêt. Les agences de presse transnationales et divers autres médias publient en plusieurs langues ou offrent la possibilité de traduire les textes. Toutefois, le processus de traduction soulève aussi la question des droits de propriété intellectuelle et des droits sur les articles originaux.

Le cas de la Chine illustre bien la rivalité des discours relatifs au processus de traduction. La traduction des documents remonte à la fin de la période Qing, lorsque les marchands de livres chinois se sont livrés à ce que les auteurs et bibliographes travaillant sur l'encyclopédie des nouveaux apprentissages de la période Qing ont appelé la « grande entreprise de copier-coller »<sup>49</sup>. Il s'agissait de traduire les livres japonais plutôt que les versions européennes officielles et de réimprimer les titres qui se vendaient bien. Ces pratiques ont fini par provoquer l'exode des éditeurs japonais en raison des incessantes réimpressions non autorisées<sup>50</sup>.

Malgré la transformation de la compréhension juridique du droit d'auteur et de sa mise en œuvre amenée par les changements politiques et économiques survenus en Chine, la traduction est restée un outil privilégié jusque dans les années 1980. En 1987, la Chine a mis au point une machine de traduction automatique qui pouvait « traduire 3 000 mots anglais en caractères chinois

<sup>49</sup> Wang, Fei-Hsien. 2019. *Pirates and Publishers*. Princeton: Princeton University Press : 87 (voir la note de bas de page 82).

<sup>50</sup> Wang 2019, 86, 89.



en une heure »<sup>51</sup>. C'est ce qui a permis aux agences de presse chinoises de publier dans d'autres langues et de s'« internationaliser » pour accéder au marché mondial.

Des problèmes de traduction demeurent toutefois. La plupart sont liés aux définitions juridiques du droit d'auteur (banquan) en Chine et au rôle des agences de presse dans la législation sur la propriété intellectuelle. La *Loi sur le droit d'auteur de la République populaire de Chine* prévoit qu'« il est permis d'exploiter une œuvre sans autorisation du titulaire du droit d'auteur et sans lui payer une rémunération » dans les cas de republication et de réutilisation dans des journaux, des périodiques et d'autres médias (4<sup>e</sup> section, article 22)<sup>52</sup>. Les organes de presse chinois ont également repris ou copié librement des articles provenant de médias étrangers.

Or, comme les entreprises numériques privées telles que Tencent News et Qihoo360 ne sont pas autorisées à engager leurs propres journalistes pour des reportages nationaux, elles réutilisent des actualités provenant de médias chinois non numériques ou d'entreprises publiques de médias numériques comme l'Agence de presse Xinhua ou le *Quotidien du peuple*. Un

forum d'agrégation et de réutilisation des actualités est ainsi créé. Ces sites Web chinois enfreignent depuis longtemps les droits de propriété intellectuelle des médias étrangers, puisqu'ils traduisent des articles entiers de l'anglais au mandarin<sup>53</sup>.

Les mesures d'application des droits de propriété intellectuelle entourant la traduction se sont durcies en 2017. Le nombre d'affaires intentées en matière de droits de propriété intellectuelle a augmenté. Ces évolutions ont eu des répercussions sur les médias numériques en Chine, et de nombreux sites ont modifié leurs directives éditoriales. Par exemple, sur un site, les journalistes doivent désormais citer au moins trois sources différentes et n'utiliser que des paraphrases<sup>54</sup>. Selon certaines analyses, ce changement de politique serait une conséquence du discours prononcé par le secrétaire général Xi Jinping lors du 19<sup>e</sup> Congrès national du Parti communiste en octobre 2017, dans lequel il a déclaré : « Nous exalterons l'ardeur de toute la société pour l'innovation et intensifierons la création, la protection et l'utilisation de la propriété intellectuelle. »<sup>55</sup>. Cette déclaration aurait été perçue comme un signal en faveur d'une adhésion accrue aux réglementations en matière de propriété intellectuelle et d'une

application plus stricte de celles-ci dans toutes les industries chinoises, y compris les agences de presse et les médias numériques. Toutefois, l'application concrète de ces politiques et pratiques dépend en dernier ressort des autorités nationales et locales<sup>56</sup>.

La traduction soulève des préoccupations au-delà de la Chine. Des problèmes similaires de droits d'auteur et de propriété intellectuelle peuvent également se poser au Canada. En effet, au Canada, les mauvaises traductions françaises ont créé des problèmes touchant les pratiques journalistiques, la participation du public et les politiques de traduction. Les mauvaises traductions de l'anglais vers le français ne datent pas d'hier au pays, comme le montrent les débats entre francophones et anglophones au sujet de *Newsworld* entre 1987 et 1994. Il était prévu que soit institué un pendant en français de *Newsworld*, un réseau câblé d'information continue en anglais, dans la programmation de la radiodiffusion canadienne<sup>57</sup>. Toutefois, le contrôle par « une entreprise anglophone » de la traduction des « nouvelles destinées aux francophones » a suscité des inquiétudes<sup>58</sup>. Ces débats ont mis en lumière de nouveaux enjeux liés à la « propriété » des actualités, aux sous-titres et à la langue.

51 « Asian News - China; China Develops Automatic Translation Machine ». *Japan Economic Newswire*, 2 avril 1987.

52 Parti communiste chinois, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. 1991. « [Copyright Law of the People's Republic of China](#) ». 1er juin 1991. Consulté le 24 juin 2021; Qiaoling, He. 2020. « The Limits to Law: How Intellectual Properties Are Used and Protected in Chinese Industries ». *Asian Journal of Law and Society* 7 (2): 369-402.

53 Qian, Chen. 2018. « [Plagiarism is Rampant in China, and its Media Companies are Raking in Billions](#) ». *CNBC*. 23 janvier 2018. Consulté le 24 juin 2021.

54 Qian 2018.

55 Jinping, Xi. 2017. « [Texte intégral du rapport de Xi Jinping au 19e Congrès national du PCC - Xinhua | French.xinhuanet.com](#) ». *Xinhuanet*. 3 novembre 2017. Consulté le 24 juin 2021. Pour un autre exemple, voir Jinping, Xi. 2018. « [Keynote Speech at the Opening Ceremony for the Boao Forum for Asia, 2018 Annual Conference](#) ». Enregistré à Hainan le 4 avril 2018. Xi Jinping établit un lien entre le renforcement des droits de propriété intellectuelle et la compétitivité économique.

56 Pei, Yonggang, et Wang Jingui. 2009. « [Copyright agencies in Beijing, China](#) » trans. *Journal of Academic Libraries, National Science Library, Chinese Academy of Sciences* 2 (1): 77-88.

57 Conway, Kyle. 2011. *Everybody Say No: Public Service Broadcasting and the Failures of Translation*. Montréal: McGill-Queen's University Press: 39.

58 Conway 2011, 52, 55.



Les mauvaises traductions anglais-français n'ont pas disparu. Des études sur les presses anglophone et francophone au Canada lors de l'éclatement de la bulle Internet en 2001 et de la crise financière de 2008 ont montré que les presses francophones ont écarté les sources américaines et ont privilégié les sources francophones afin d'éviter de traduire d'une langue à l'autre<sup>59</sup>. L'évitement est devenu une stratégie des agences de presse suisses et francophones canadiennes pour prévenir les erreurs et les mauvaises traductions<sup>60</sup>. Des problèmes peuvent également survenir lors de la traduction des articles : violation des droits d'auteur, omission ou remplacement de sources, ou encore modification intentionnelle du message de l'article original. Étant donné que certains médias utilisent des licences qui permettent la libre traduction, des problématiques liées aux droits de propriété intellectuelle des articles originaux peuvent apparaître.

Les organisations doivent être conscientes des problèmes que les traductions peuvent créer dans la diffusion des nouvelles. Certains médias, comme la *Conversation Canada*, publient sous une licence Creative Commons - Attribution/Pas de modification (« Attribution/No derivatives », CC BY-ND)<sup>61</sup>. Techniquement, les auteurs doivent autoriser la traduction de leurs œuvres. Un problème se pose lorsque d'autres formes de traduction, comme les traductions « copier-coller » employées en Chine, contournent les directives de republication des médias.

En l'absence de politiques de vérification rigoureuses ou de surveillance active des articles republiés, les traductions « copier-coller » sans attribution ou de piètre qualité peuvent devenir un problème récurrent pour les auteurs et les organes de presse. Il n'existe actuellement aucun plan d'action ni aucune politique clairement définie, et les médias doivent être conscients de ce problème, en particulier lorsqu'ils mettent en ligne des articles de nature délicate.

59 Boulanger, Pier-Pascale et Chantal Gagnon. 2020. « [The Translation of 'Transparency' in the Canadian Press: An Inquiry into Symbolic Power](#) ». *Perspectives* 28 (3): 340, 351; The Canadian Press. 2018. « ['Grind Yourself, Go Kill Him': Telus Apologizes for Some Horrendously Translated French Tweets](#) ». *Financial Post*. 1er février 2018. Consulté le 25 juillet 2021.

60 Boulanger et Gagnon 2020, 351; Wheeland, Peter. 2016. « [Why is Bad Translation such a Problem in Quebec](#) ». *CULT MTL*. 26 mai 2016. Consulté le 25 juillet 2021.

61 La Conversation Canada. 2021. « [Règles de republication](#) ». La Conversation Canada. Consulté le 29 juin 2021.

# Distribution et découvrabilité



## LE DÉFI

Les retombées des interventions des universitaires en matière politiques sont conditionnées par leur découvrabilité.

Il s'agit là d'une autre problématique touchant la distribution du journalisme explicatif qu'il importe de souligner, car le journalisme explicatif, lorsqu'il est découvrable, peut même contribuer à mettre les questions politiques au premier plan des débats sur les politiques.



La découvrabilité désigne la facilité avec laquelle un contenu peut être trouvé grâce à des outils en ligne tels que des moteurs de recherche, des sites Web ou des applications<sup>62</sup>. En d'autres termes, la découvrabilité est « une sorte de pouvoir médiatique constitué par les plateformes de découverte de contenu qui coordonnent les utilisateurs, les créateurs de contenu et les logiciels de manière à rendre le contenu plus ou moins attrayant » [traduction]<sup>63</sup>.

La découvrabilité est un phénomène complexe, qui détermine en grande partie qui prendra connaissance des interventions de journalisme explicatif et à quel moment. L'agrégateur d'actualités de Google, Google Actualités, est un exemple emblématique de découvrabilité à l'œuvre. Ce service, qui est largement considéré comme le plus important de son genre, a été officiellement lancé en 2006<sup>64</sup>. Google Actualités prend depuis longtemps des décisions ayant d'énormes implications pour les éditeurs, et notamment les éditeurs d'articles de journalisme explicatif. Par exemple, le service mettra davantage en évidence certains articles en échange des données sur les abonnés des éditeurs<sup>65</sup>.

<sup>62</sup> Techopedia. 2021. « What Is Discoverability in Design? ». Techopedia. 5 juillet 2021.

<sup>63</sup> McKelvey, Fenwick et Robert Hunt. 2019. « Discoverability: Toward a Definition of Content Discovery Through Platforms ». *Social Media + Society* 5 (1).

<sup>64</sup> Wang, Qun. 2020. « Normalization and Differentiation in Google News: A Multi-Method Analysis of the World's Largest News Aggregator ». Rutgers University.

<sup>65</sup> Équipe de Reforge. 2017. « Taking Over the Full Funnel - an Analysis of Google News ». *Reforge*. 30 novembre 2017.

La découvrabilité a également été au premier plan des discussions stratégiques menées récemment au Canada. Le controversé projet de loi C-10 exigerait des entreprises de médias numériques qu'ils augmentent la découvrabilité du contenu canadien. Le gouvernement libéral récemment réélu a promis de redoubler d'efforts pour faire avancer ce dossier<sup>66</sup>. Bien qu'il vise la réforme du système de radiodiffusion du Canada, ce projet de loi pourrait avoir des répercussions sur les discussions stratégiques portant sur la découvrabilité d'autres types de contenu, dont le journalisme explicatif.

Selon les chercheurs Fenwick McKelvey et Robert Hunt, la découvrabilité comporte trois dimensions<sup>67</sup>.



**Dimension 1 :** Comment les interfaces des plateformes autorisent et rendent possibles des choix par l'utilisateur. La manière dont le contenu est affiché sur les pages d'accueil des sites de journalisme explicatif et d'information grand public indique l'importance relative des articles. Les équipes de rédaction et des contenus Web peuvent choisir les articles qui méritent le plus d'attention. Ces articles ont alors plus de chances d'être lus et d'être intégrés dans les discussions en matière de politiques.



**Dimension 2 :** Comment les utilisateurs trouvent les contenus et les implications connexes.

Les lecteurs trouvent les contenus de journalisme explicatif et y réagissent « par le biais de tendances, de mesures et d'indicateurs de popularité, et de recommandations »<sup>68</sup>. Après leur publication, les articles de journalisme explicatif sont découverts et redécouverts de différentes manières : termes de recherche saisis dans des moteurs de recherche comme Google, applications de recommandation d'actualités, listes de tendances sur Twitter ou d'autres médias sociaux, utilisateurs qui partagent du contenu en ligne, le commentent ou y réagissent, entre autres.



**Dimension 3 :** Les expériences en ligne des utilisateurs.

Les internautes accèdent à un flot ininterrompu de contenus, et ce, de différentes manières. À la manière d'Alice tombant dans le terrier du lapin blanc, les internautes peuvent sombrer dans une suite infinie d'hyperliens en suivant des contenus. Les contenus de journalisme explicatif qui gagnent en popularité en ligne peuvent devenir une unité de ce flot continu d'informations. Cette unité peut (ou non) attirer l'attention d'une personne ayant une influence sur l'élaboration des politiques.

Pour une grande partie du journalisme explicatif, la republication est une quatrième dimension de la découvrabilité. Comme nous l'avons vu dans le présent rapport, des médias comme la Conversation Canada publient sous une licence Creative Commons. Cette approche permet à d'autres médias de republier leurs articles gratuitement, pourvu qu'ils respectent une série de directives. Le public dispose ainsi d'occasions supplémentaires de consommer ces contenus. Il y a toutefois lieu de se demander si la republication des contenus par diverses sources a une influence sur la manière dont l'information est cataloguée ou présentée sur les plateformes des grandes entreprises comme Google et Facebook.

En effet, fondamentalement, ce sont en majeure partie les grandes entreprises qui contrôlent la possibilité de découvrir le contenu en ligne<sup>69</sup>. L'algorithme de Google joue un rôle important en mettant en avant certains contenus plutôt que d'autres. Les algorithmes de Twitter et de Facebook favorisent également certains types de contenus<sup>70</sup>. Ces décisions algorithmiques conditionnent les retombées politiques du journalisme explicatif. Il est vraisemblable que de nombreux responsables des politiques et leur personnel utilisent les moteurs de recherche et les plateformes de médias sociaux pour orienter la sélection de témoins pour les réunions parlementaires et autres. Ils se servent probablement aussi de ces outils pour en savoir plus sur les experts en politiques et leurs points de vue sur les questions stratégiques. Cependant, il n'est pas certain que ces responsables et leur personnel réalisent à quel point leurs propres choix sont influencés par ces dimensions de la découvrabilité.

66 Parti libéral du Canada. 2021. « [Avançons ensemble](#) ». Parti libéral du Canada.

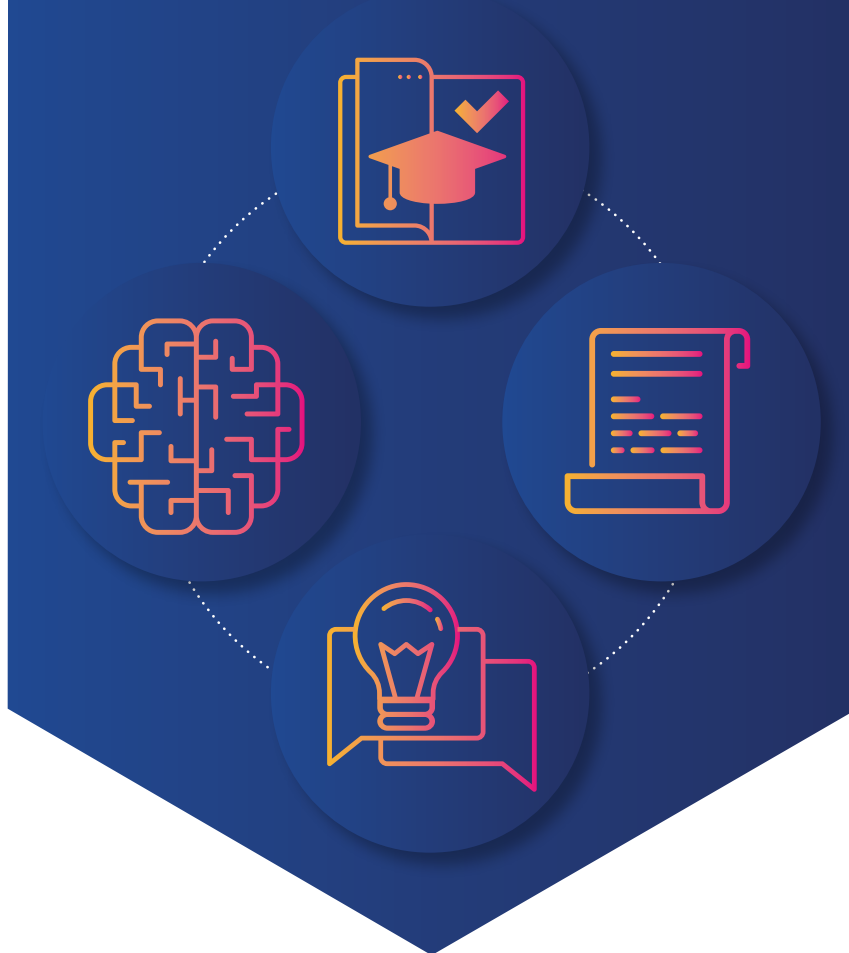
67 McKelvey et Hunt 2019.

68 McKelvey et Hunt 2019, 4.

69 McKelvey et Hunt, 2019.

70 Whittaker, Jason Paul. 2019. *Tech Giants, Artificial Intelligence and the Future of Journalism*. [Taylor & Francis](#).

# Production universitaire et influence sur les politiques



## LE DÉFI

Il est difficile de s’immiscer dans les discussions stratégiques. Il ne suffit pas d’un seul article de journalisme explicatif pour attirer l’attention des responsables des politiques.

Les autrices et les auteurs peuvent avoir besoin d’une réputation d’experte ou d’expert dans le domaine pour que leurs interventions de journalisme explicatif attirent leur attention. Or, ces réputations se construisent au fil du temps, même si les articles de journalisme explicatif en eux-mêmes peuvent constituer des éléments de preuve ou des points de contact particuliers pour les responsables des politiques.

Les universitaires invités à s’exprimer dans les médias font souvent preuve d’autorité et de solennité lorsqu’ils mettent en avant des preuves scientifiques; ils incarnent la sagesse et la légitimité et sont soutenus par les institutions<sup>71</sup>. Des facteurs analogues déterminent probablement à quel point les interventions des universitaires dans les discussions stratégiques peuvent influencer sur les politiques. En outre, les choses sont compliquées par le fait que l’espace où sont élaborées les politiques est occupé par des personnes sélectes, qui forment un « cercle d’initiés » — tandis que tous les autres demeurent à l’extérieur<sup>72</sup>.

Des universitaires ayant atteint différents échelons professionnels ont déjà réussi à influencer les politiques grâce à des contenus journalistiques explicatifs et à d’autres moyens<sup>73</sup>. Toutefois, ce sont les universitaires qui sont déjà connus des milieux stratégiques qui sont les plus susceptibles d’être

<sup>71</sup> Buckingham, David. 2013. « Representing Audiences: Audience Research, Public Knowledge, and Policy ». *The Communication Review* 16 (1-2): 51-60.

<sup>72</sup> Freedman, Des. 2014. « [Media Policy Research and the Media Industries](#) ». *Media Industries Journal* 1 (1): 11-15.

<sup>73</sup> Ali et Herzog, « From Praxis to Pragmatism »

continuellement sollicités pour apporter leur contribution. Dans les domaines du droit et des politiques en matière de communications au Canada, par exemple, un certain nombre d'universitaires ont été cités lors des réunions parlementaires. C'est le cas de Michael Geist, professeur de droit à l'Université d'Ottawa. Les références aux travaux de M. Geist comprennent des publications de son blogue, des articles d'opinion dans des grands journaux canadiens comme *le Toronto Star*, et même des gazouillis qu'il a publiés sur Twitter<sup>74</sup>. Teresa Scassa, également professeure de droit à l'Université d'Ottawa, a été citée à plusieurs reprises à la Chambre des communes<sup>75</sup>.

Geist et Scassa sont des universitaires confirmés qui jouissent d'une grande autorité dans leur domaine de spécialisation et qui sont régulièrement appelés à donner leur avis. Cependant, des universitaires débutants de diverses universités canadiennes et étrangères ont également été invités à témoigner devant des comités de la Chambre des communes et du Sénat<sup>76</sup>. Bon nombre de ces universitaires se sont engagés dans des activités de mobilisation des connaissances, notamment

par le biais des médias sociaux, d'articles de journalisme explicatif et d'articles de blogue. Citons, par exemple, trois professeurs adjoints récemment invités à témoigner devant des comités de la Chambre des communes : Stéphanie Chouinard (Collège militaire royal et Université Queen's)<sup>77</sup>, David V. Wright (Université de Calgary) et Jean-Christophe Boucher (Université de Calgary)<sup>78</sup>.

Le fait que ces universitaires aient mobilisé des connaissances a probablement joué un rôle dans leur sélection pour intervenir dans ces discussions stratégiques. Leur participation appuie l'idée selon laquelle aucun « ministre, haut fonctionnaire ou dirigeant d'organisme public ne peut se permettre de faire fi d'un flot de critiques et de commentaires bien informés » [traduction]<sup>79</sup>.

Il n'en demeure pas moins que de nombreux facteurs font qu'il est plus difficile pour certains universitaires de participer à l'ensemble des activités qu'implique la participation à l'élaboration des politiques, comme le manque de temps, de savoir-faire et de réseautage, ainsi que les barrières linguistiques. Au Canada, par exemple, il est plus difficile de participer aux

discussions sur les politiques à Ottawa pour celles et ceux qui ne maîtrisent pas l'anglais ou qui travaillent principalement dans une autre langue. Il existe également de nombreuses recherches sur la façon dont les membres des groupes historiquement défavorisés, tels que les personnes autochtones, noires et de couleur et les femmes, sont marginalisées dans le milieu universitaire<sup>80</sup>. Cette marginalisation peut compromettre leur capacité et leur volonté de prendre part aux débats stratégiques. Par exemple, ces personnes peuvent être moins susceptibles que les autres de trouver un soutien pour leurs efforts de mobilisation des connaissances, alors même qu'on les sous-estime déjà. Ces personnes marginalisées peuvent également devenir la cible de harcèlement en ligne, ce qui peut conduire à les réduire au silence<sup>81</sup>. En outre, la marginalisation pourrait limiter leur capacité à se bâtir cette autorité qui est souvent nécessaire pour être invitées à participer à des activités d'élaboration de politiques. De vastes transformations s'imposent, car, même quand ces universitaires parviennent à produire du journalisme explicatif, il n'est pas du tout acquis que leurs articles parviennent aux responsables des politiques.

74 Parlement du Canada. « [Publication Search - Michael Geist Tweet](#) ». *Our Commons*. Consulté le 2 juillet 2021; Parlement du Canada. « [Publication Search - Michael Geist 'Toronto Star'](#) ». *Our Commons*. Consulté le 2 juillet 2021; Parlement du Canada. « [Publication Search - Michael Geist Blog](#) ». *Our Commons*. Consulté le 2 juillet 2021.

75 Parlement du Canada. « [Publication Search - Teresa Scassa](#) ». *Our Commons*. Consulté le 1er octobre 2021.

76 Parlement du Canada. « [Publication Search - 'Assistant Professor'](#) ». *Our Commons*. Consulté le 2 juillet 2021.

77 Mme Chouinard a récemment été nommée professeure associée, mais elle avait déjà témoigné devant des comités avant cette promotion.

78 Chouinard, Stéphanie. « Stéphanie Chouinard (@DrSChouinard) / Twitter ». *Twitter*. Consulté le 30 juillet 2021, *Policy Options*. « [Stéphanie Chouinard](#) ». *Policy Options*. Consulté le 2 août 2021; Wood, Nancy. « [Next Governor General's Inability to Speak French Leaves Francophone Communities Conflicted](#) ». *CBC*. Consulté le 14 juillet 2021; Wright, David V. « [Author Archives: David V Wright](#) ». *ABlawg* (blogue). Consulté le 30 juillet 2021; Canadian Global Affairs Institute. « [Jean-Christophe Boucher at Canadian Global Affairs Institute](#) ». *Canadian Global Affairs Institute*. Consulté le 2 août 2021; Boucher, Jean-Christophe. 2020. « [Jean-Christophe Boucher: Canada's Failed Security Council Bid Marks the Death of Our Traditional Foreign Policy](#) ». *National Post*. 17 juin 2020.

79 Bastow, Simon, Patrick Dunleavy, et Jane Tinkler. 2014. « [Government and Public Policymaking](#) » in *The Impact of the Social Sciences: How Academics and Their Research Make a Difference*. Londres: Sage, 34.

80 Henry, Frances et coll. 2017. *The Equity Myth: Racialization and Indigeneity at Canadian Universities*. UBC Press; Coleman, Major G. 2005. « Racism in Academia: The White Superiority Supposition in the 'Unbiased' Search for Knowledge ». *European Journal of Political Economy* 21 (3): 762-74; Savigny, Heather. « Women, Know Your Limits: Cultural Sexism in Academia ». *Gender and Education* 26 (7): 794-809.

81 Veletsianos, George et coll. 2018. « Women Scholars' Experiences with Online Harassment and Abuse: Self-Protection, Resistance, Acceptance, and Self-Blame ». *New Media & Society* 20 (12): 4689-4708; Grundy, Saida. 2017. « A History of White Violence Tells Us Attacks on Black Academics Are Not Ending (I Know Because It Happened to Me) ». *Ethnic and Racial Studies* 40 (11): 1864-71.

# Le stockage et l'après-vie des documents électroniques



## LE DÉFI

La conservation et la compilation ultérieures des articles de journalisme explicatif peuvent modifier leur situation au regard du droit d'auteur ou mettre en péril l'accès des auteurs à leur propre travail.

Le monde en ligne est paradoxal. Il semble que les contenus puissent être stockés pour toujours et pourtant de nombreux liens se brisent, ce qui les rend introuvables<sup>82</sup>. De nombreux articles ne sont en fait plus conservés tels qu'ils sont apparus à l'origine, et n'apparaissent que dans d'autres types de bases de données. Or, de telles bases de données soulèvent des questions juridiques.

Même si de nombreux organes de journalisme explicatif sont nés sous forme numérique, ils peuvent quand même être confrontés à des problèmes de changement de format ou d'inclusion dans des bases de données. Il est donc nécessaire de réfléchir à la manière dont les éditeurs entendent gérer le « droit de stocker et de reproduire dans des bases de données en ligne des articles de pigistes acquis en vue d'une publication dans leurs journaux, sans les rémunérer ni obtenir leur consentement formel » [traduction]<sup>83</sup>. Au fur et à mesure que les éditeurs de journaux papier se tourneront vers des plateformes numériques et en ligne pour publier ou stocker leurs contenus, ils devront tous les convertir en format numérique, y compris ceux des pigistes.

Les tribunaux canadiens ont traité de cette question de 1999 à 2006 dans l'affaire *Robertson c. Thomson Corp.* En 1995, la pigiste Heather Robertson a publié deux articles dans le journal papier *The Globe and Mail* de Thomson Corp (ci-après désigné comme *le Globe*). Les droits d'auteur ne figuraient pas, à ce moment-là, dans les accords relatifs aux deux articles. En tant que pigiste,

<sup>82</sup> Zittrain, Jonathan. 2021. « [The Internet is Rotting](#) ». *The Atlantic*. 30 juin 2021. Consulté le 6 juillet 2021.

<sup>83</sup> Al Sharieh, Saleh. 2007. « Birth, Retreat and Renaissance: The Lifecycle of Balance under the Canadian Copyright Law ». *The Journal of World Intellectual Property* 10 (3-4): 244.



Robertson avait créé ces œuvres originales, et en détenait le droit d'auteur au premier chef. *Le Globe*, cependant, détenait le droit d'auteur sur son journal parce qu'il s'agissait à la fois d'une « œuvre collective » et d'une « compilation » en vertu de la *Loi sur le droit d'auteur*<sup>84</sup>.

En 1996, *le Globe* a placé les deux articles de Robertson qui avaient été publiés à l'origine dans le journal papier dans trois bases de données électroniques, Info Globe Online, CPI.Q, et un CD-ROM, sans le consentement de Robertson. La pigiste s'y est opposée et a poursuivi *le Globe* pour reproduction non autorisée de son travail.

En 2006, la Cour suprême du Canada a reconnu que Robertson détenait le droit d'auteur sur ses articles tandis que *le Globe* détenait le droit d'auteur sur la compilation

ou la collection d'œuvres qui les contenait. La Cour a reconnu que le journal avait le droit de modifier sa collection, mais qu'il n'avait pas le droit de décontextualiser ses articles au point de supprimer le lien évident avec le journal<sup>85</sup>.

La Cour a estimé qu'une seule des bases de données du *Globe*, le CD-ROM, ne violait pas le droit d'auteur de Robertson. En effet, celle-ci présentait les articles de l'édition du jour lors de la consultation d'un article donné<sup>86</sup>. Par contre, l'ajout de ses œuvres dans Info Globe Online et CPI.Q constituait une atteinte aux droits de Mme Robertson. Dans ces deux bases de données, les articles de Robertson ont été préservés comme s'ils étaient des originaux; ils n'ont pas été présentés dans leur contexte d'origine, celui du journal dans son ensemble. La Cour a conclu que les bases de données ne

présentaient pas simplement le journal sous une forme différente, mais constituaient de nouvelles œuvres<sup>87</sup>. Thomson Corp. a conclu un accord à l'amiable avec Robertson et lui a versé 11 millions de dollars<sup>88</sup>.

Cette affaire met en relief les limites à la reproduction des articles des pigistes sur d'autres plateformes numériques. En même temps, l'affaire complique les questions relatives à la conservation à long terme des articles de journalisme explicatif et aux droits d'auteur des pigistes. Le premier enjeu est particulièrement pertinent étant donné qu'une grande partie du journalisme explicatif est pérenne, en ce sens qu'il ne s'agit pas de contenus dont l'intérêt est limité dans le temps. Leur nature intemporelle est un enjeu pressant pour les organes de journalisme explicatif.

<sup>84</sup> *Robertson c. Thomson Corp.* 2004. CanLII 32254 (C.A. On).

<sup>85</sup> *Robertson c. Thomson Corp.* 2006 SCC 43 (CanLII), [2006] 2 SCR 363.

<sup>86</sup> Ibid.

<sup>87</sup> Ibid.

<sup>88</sup> « [Globe, Publishers Agree to \\$11M Settlement in Freelancer Lawsuit](#) », *CBC News*, 5 mai 2009. Consulté le 10 août 2021.



# Recommandations

Le journalisme explicatif soulève des défis et appelle des recommandations à chaque étape de son cycle de vie, de sa création à ses retombées en passant par sa diffusion. Le présent rapport s'est concentré sur les étapes qui soulèvent des problèmes nouveaux et peu explorés. Notre examen du cycle de vie du journalisme explicatif nous a amenés à formuler des recommandations à l'intention de plusieurs groupes : les auteurs universitaires, les institutions universitaires, les organismes de journalisme explicatif et les responsables des politiques.

Les plateformes de médias sociaux et les moteurs de recherche ont jeté les bases des mutations qui font l'objet du présent rapport, et les ont accélérées. Certes, de nombreuses recommandations précises pourraient être formulées à l'intention de ces entreprises. Il suffit de penser à l'importance du journalisme explicatif lorsqu'il parvient à faire surface grâce aux algorithmes de découvrabilité. Nous avons vu pendant la pandémie de COVID-19 que des informations de piètre qualité peuvent se propager rapidement lorsque les informations de haute qualité ne sont pas rendues facilement accessibles par les moteurs de recherche et les médias sociaux. Les algorithmes qui pondèrent la découvrabilité des contenus pourraient tenir compte de la grande qualité du journalisme explicatif des petits médias, qui est souvent le fruit du travail d'universitaires. Nous laissons à d'autres rapports et universitaires le soin de formuler des recommandations plus détaillées et concrètes à l'intention des plateformes et des moteurs de recherche.



## POUR LES AUTEURS ET AUTRICES UNIVERSITAIRES

Certains universitaires sont de plus en plus désireux de toucher un public élargi grâce au journalisme explicatif. Les instances de financement canadiennes encouragent également cette démarche en intégrant à titre d'élément clef des demandes de financement la mobilisation des connaissances. Il n'en demeure pas moins que plusieurs aspects de ce travail restent flous ou ne sont pas suffisamment récompensés.

### 1 Ayez conscience des contraintes liées au droit d'auteur

Pour les médias, il est plus rapide et plus facile de travailler avec des universitaires qui comprennent leurs préoccupations. Par exemple, les universitaires peuvent contribuer à alléger la charge de travail des médias en fournissant leurs propres images ou des images sous licence Creative Commons.

### 2 Plaidez pour une reconnaissance du journalisme explicatif par le monde universitaire

Notre rapport a montré que de nombreux établissements d'enseignement supérieur ne tiennent pas encore compte des activités de mobilisation des connaissances comme le journalisme explicatif dans les processus de titularisation et de reconnaissance du mérite. Bien que les avancées dans ce domaine nécessitent une transformation systémique, les universitaires peuvent, individuellement, contribuer à l'accélérer. Ils peuvent plaider auprès des associations de professeurs et des autres instances concernées, comme les départements et les doyens et doyennes, pour la reconnaissance du journalisme explicatif et du travail sur les questions de politiques. Même si cette reconnaissance prendra probablement du temps, de tels efforts permettront de préparer le terrain pour d'autres universitaires, en particulier les jeunes professeurs et les professeurs précaires.

# Recommandations

## POUR LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

Les établissements universitaires attachent de l'importance à la reconnaissance dont jouissent leurs étudiants et leurs professeurs qui publient des articles de journalisme explicatif très médiatisés ou largement diffusés. Néanmoins, ces établissements doivent encore fournir la reconnaissance ou le soutien nécessaires pour que davantage d'universitaires entreprennent un tel travail.

### 1 Offrez aux universitaires une formation en journalisme explicatif

Certaines organisations comme le Conseil de recherches en sciences humaines et certains médias comme la *Conversation Canada* investissent beaucoup de temps et de ressources pour visiter des établissements d'enseignement supérieur et proposer des séances de formation à la rédaction d'articles de journalisme explicatif. Les personnes qui y participent peuvent augmenter considérablement les chances que leurs propositions soient acceptées. D'autres organisations tentent d'amplifier la voix des personnes traditionnellement sous-représentées dans les médias. Femmes Expertes se concentre sur la promotion de la voix des femmes dans les médias, par exemple. Toutefois, quelques organisations ne peuvent à elles seules apporter un soutien continu.

Les établissements d'enseignement supérieur pourraient envisager de fournir une formation plus spécialisée pour ce type d'activités. En outre, les établissements qui espèrent avoir une influence sur les politiques devront offrir une formation distincte en ce sens. Les formations spécialisées et les autres formes de soutien devront tenir compte des différents moyens employés par les universitaires pour interagir avec les publics intéressés par les enjeux de politiques (interventions politiques formelles, rapports et mémoires sur les politiques, articles de journalisme explicatif et publications sur les médias sociaux). Cette formation et ce soutien nécessiteront d'accroître les ressources universitaires destinées à la mobilisation des connaissances au moyen d'articles de journalisme explicatif et d'écrits destinés au grand public, ainsi que sa reconnaissance dans le milieu universitaire. Certaines initiatives existent, comme la Public Scholars Initiative de l'Université de la Colombie-Britannique, mais elles sont peu nombreuses.

### 2 Mettez à jour les processus de titularisation et de promotion, de reconnaissance du mérite et d'embauche afin de reconnaître et de récompenser les efforts de mobilisation des connaissances

Un aspect crucial de l'augmentation des ressources affectées à ce travail et de sa reconnaissance est de le récompenser dans le cadre des mécanismes bureaucratiques des universités. Les établissements universitaires devraient promouvoir et récompenser de manière adéquate le travail des universitaires en matière de journalisme explicatif, ainsi que toutes ses retombées, notamment la participation à des concertations formelles sur les politiques. Une telle reconnaissance est particulièrement importante pour les personnes issues de milieu qui ne sont pas souvent représentés dans ces discussions. Ces mesures incitatives sont cruciales pour les universitaires novices ou en situation précaire, car, sans reconnaissance bureaucratique, ils pourraient hésiter à s'engager dans ce type de travail.

Certains établissements universitaires ont déjà entrepris des examens internes en vue d'accomplir de tels changements. Nous exhortons les établissements qui ne le font pas déjà à envisager sérieusement une révision des processus de titularisation et de promotion, de reconnaissance du mérite et d'embauche afin d'intégrer les activités de mobilisation des connaissances, dont le journalisme explicatif fait partie, et à agir rapidement en ce sens. Les universités pourront ainsi résoudre ce paradoxe : elles souhaitent la mobilisation des connaissances, mais ne la récompensent pas suffisamment.

# Recommandations

## POUR LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

### 3 Apportez un soutien et une protection aux universitaires victimes de harcèlement

La reconnaissance doit s'accompagner d'un soutien et d'une protection pour les universitaires victimes de harcèlement en ligne ou hors-ligne en raison de leur travail auprès du public. Ce soutien peut prendre de nombreuses formes, en fonction du type de harcèlement (par exemple, aide à la gestion des comptes de médias sociaux, conseils juridiques, suppression des numéros de bureau et des adresses courriel des sites Web publics). À l'heure actuelle, la plupart des universités ne disposent d'aucune ressource consacrée expressément au problème du harcèlement, en dépit du fait que certains universitaires ont reçu des menaces de mort pendant la pandémie pour leur travail auprès du grand public<sup>89</sup>.

Les établissements devraient envisager de créer des organisations ou des groupes assurant la sécurité du public pour faire face à ces problèmes. Il faudrait prévoir des mécanismes d'intervention rapide et des personnes à contacter pour les universitaires victimes de harcèlement en ligne, car ces agressions peuvent vite devenir accablantes. Ces organisations ou groupes (ou personnes) devraient être formés à l'utilisation d'outils tels que le blocage, la mise en sourdine et le signalement sur les médias sociaux pour aider les universitaires victimes de harcèlement<sup>90</sup>. Il faudra s'assurer que les universitaires comprennent que leurs interventions en ligne pourront susciter des réactions négatives, et qu'un plan est prévu pour y faire face. Des protocoles indiquant quand il y a lieu



d'appeler la police devront également être prévus. Sans ce soutien infrastructurel, les universités ne peuvent pas raisonnablement attendre des universitaires, en particulier ceux et celles qui sont plus susceptibles d'être harcelés, qu'ils et elles expliquent leur travail à un public élargi.

<sup>89</sup> Caulfield 2021.

<sup>90</sup> Ketchum, Alex. 2020. « [Report on the State of Resources Provided to Support Scholars Against Harassment, Trolling, and Doxxing While Doing Public Media Work and How University Media Relations Offices/Newsrooms Can Provide Better Support](#) ». *Public Scholarship and Media Work*. 14 juillet 2020. Consulté le 22 octobre 2021.

# Recommandations

## POUR LES MÉDIAS QUI PUBLIENT DU JOURNALISME EXPLICATIF

Certains médias ne publient que du journalisme explicatif. D'autres en publient parmi leurs articles d'actualité. La plupart de nos recommandations de changements concrets s'appliquent aux autres groupes, mais les médias devraient également tenir compte des points suivants afin d'éviter d'éventuelles poursuites judiciaires et d'autres formes de litiges.

### 1 Portez attention aux licences Creative Commons

Les médias peuvent prévenir certains problèmes en se familiarisant avec les exigences des licences Creative Commons et en vérifiant qu'ils les respectent. Certains médias demandent des détails permettant de vérifier si des droits d'auteur sont applicables et s'ils sont autorisés à republier les images afin de s'assurer que leurs auteurs ne fournissent pas d'images qui contreviennent aux droits d'auteur. Les autres médias doivent veiller à appliquer des niveaux similaires de diligence raisonnable.

### 2 Vérifiez si les articles de nature délicate ou potentiellement controversés ont été traduits

Les médias doivent se souvenir que leurs documents peuvent faire l'objet de traductions et de détournements partout dans le monde. Pour les sujets délicats, ils peuvent envisager de demander à une personne ayant les compétences linguistiques nécessaires de vérifier s'il existe des traductions non autorisées des articles. Ils devraient également envisager d'élaborer des politiques précisant les mesures qu'ils pourraient prendre si de telles traductions non

autorisées étaient effectuées et/ou si le contenu original était déformé de manière préjudiciable. Cette question est d'autant plus préoccupante que la traduction automatique (par exemple, Google Translate ou DeepL) est facilement accessible. De telles traductions peuvent reproduire des préjugés sexistes et dénaturer les propos d'une manière profondément problématique<sup>91</sup>.

### 3 Assurez la viabilité et l'accessibilité future des articles de journalisme explicatif

Tous les jours, des liens pourrissent en ligne, ce qui signifie que les articles vers lesquels ils pointent ne sont plus accessibles. Les médias doivent veiller à ce que leurs propres articles ne soient pas la proie de ce phénomène de pourriture des liens. Les articles ne pourront refaire surface et gagner en popularité des années ou des mois après leur première publication que si la pourriture des liens est évitée. Certains articles de journalisme explicatif regagnent en popularité chaque fois que leur sujet fait l'actualité. Toutefois, ce regain de popularité n'est possible que si les articles sont toujours accessibles.

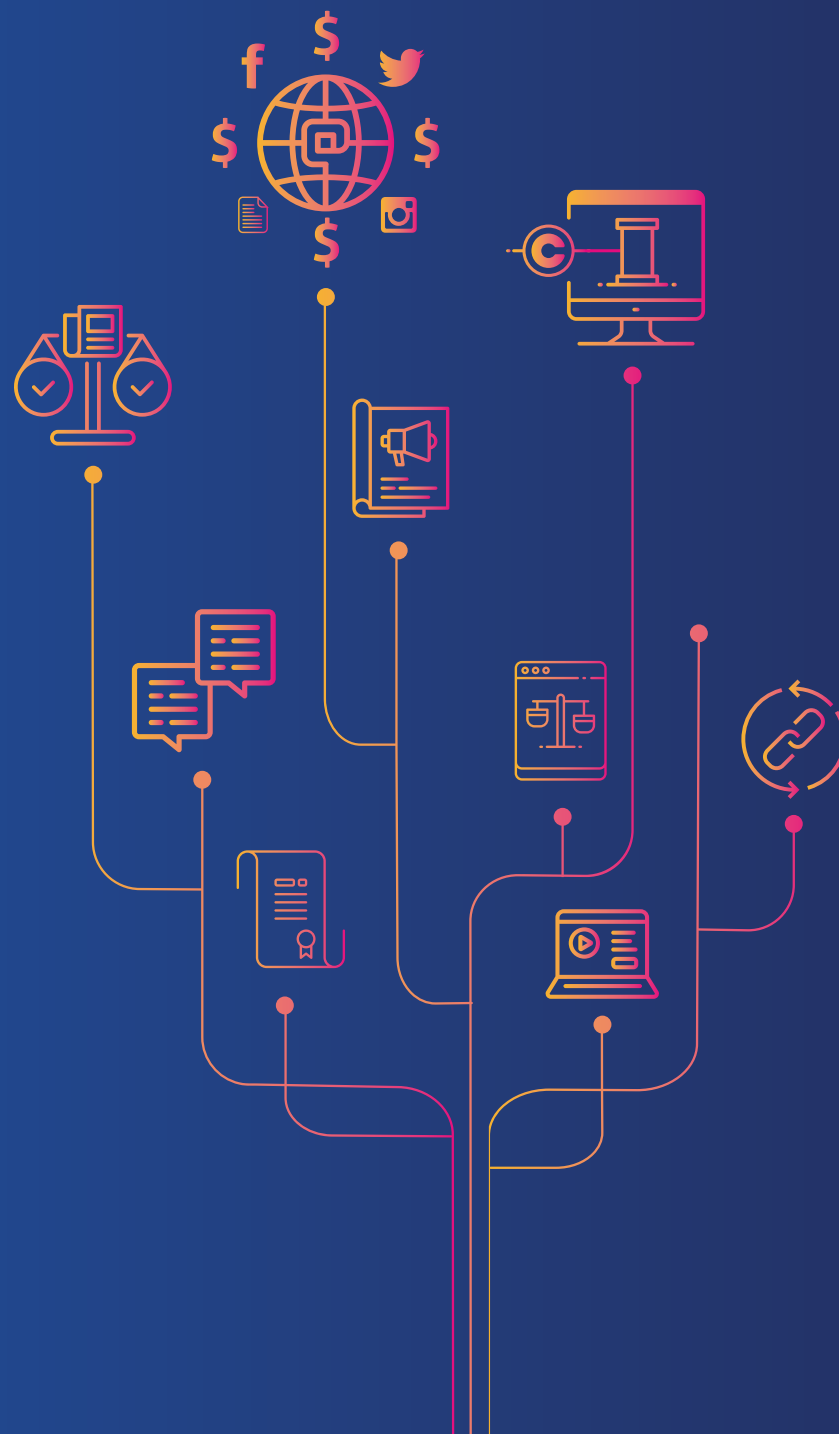
Les médias doivent donc aussi penser à l'après-vie numérique du journalisme explicatif. Les modalités exactes de cette planification dépendront de l'accord initial avec les contributeurs et contributrices. Si des droits d'auteur leur reviennent, les médias pourront veiller à ce que les accords d'origine couvrent les futurs moyens de stockage. Il pourrait s'agir de moyens qui n'ont pas encore été inventés! Si l'accord permet la réédition sous licence Creative Commons, les médias doivent s'assurer que les futurs moyens de stockage ne placent pas soudainement du matériel auparavant gratuit derrière un verrou d'accès payant.

91 Voir, par exemple, Aranal, Lyshiel. 2021. « ['He works, She cooks': Google Translate results reveal gender bias in tech](#) ». *Pop Inquirer*. 11 mars 2021. Consulté le 26 juillet 2021; Kayser-Bril, Nicholas. 2020. « [Female Historians and Male Nurses Do Not Exist, Google Translate Tells its European Users](#) ». *Algorithm Watch*. 17 septembre 2020. Consulté le 26 juillet 2021.

# Recommandations

## 4 Réfléchissez aux conséquences indésirables de toute taxe sur les liens ou négociation avec les plateformes de médias sociaux

Quatorze médias canadiens ont déjà négocié un accord de paiement avec Facebook. On peut se demander quels sont les médias qui sont en mesure de négocier avec Facebook et si les processus de rétribution sont ouverts et transparents. Parallèlement, de nombreux gouvernements envisagent ou ont mis en place une législation nationale de taxation des liens ou des codes de négociation en la matière. Là encore, on peut s'interroger sur les modalités d'élaboration de ces dispositions et sur les médias qui ont pu influencer le processus législatif ou être influencés par celui-ci. Les médias pourraient envisager de plaider pour une plus grande transparence dans les processus de négociation auprès des plateformes de médias sociaux et du gouvernement.



## POUR LES RESPONSABLES DES POLITIQUES

Les responsables des politiques sont en général conscients du fait que l'Internet a transformé les industries, et en particulier l'industrie du journalisme. Pourtant, le cadre juridique du journalisme est resté étonnamment statique. Les responsables des politiques peuvent donc également réfléchir à de meilleures façons de recourir au journalisme explicatif afin de faire participer divers experts au processus d'élaboration des politiques.

### **1 Mettez à jour le cadre juridique afin qu'il traite des enjeux soulevés par le journalisme explicatif**

Les responsables des politiques devraient envisager de réviser le cadre juridique du journalisme afin de répondre aux nouvelles problématiques soulevées par l'environnement numérique. Le présent rapport a mis en évidence plusieurs aspects précis sur lesquels il convient de se pencher, notamment le stockage, les définitions de l'usage équitable et les poursuites en matière de droit d'auteur. Les responsables des politiques pourraient, par exemple, réfléchir à la manière de protéger les titulaires de droits d'auteur en cas de stockage ou de compilation de leurs œuvres dans des bases de données. La protection de leurs droits peut également passer par la protection du droit à la libre distribution ou à la libre republication, comme dans le cas des licences Creative Commons actuelles, ce qui contribuerait à ce que le journalisme explicatif librement accessible le reste.

### **2 Tenez compte des petits médias et des médias sans but lucratif dans les législations relatives à la taxation des liens et au soutien aux médias**

Le gouvernement canadien envisage de nouvelles mesures pour soutenir le journalisme à l'ère des plateformes. Les responsables des politiques devront éviter de se cantonner à élaborer des politiques axées sur les plus grands médias. S'ils envisagent une taxe sur les liens, des codes de négociation ou toute autre mesure similaire, ils devront tenir compte de la capacité de négociation des différents médias. Pour que tous les médias se battent à armes égales sur Internet, il faudra examiner attentivement les conséquences indésirables de toute législation en matière de taxation des liens, notamment sur les petits médias et les médias sans but lucratif, qui sont souvent des producteurs de journalisme explicatif.

# Recommandations

## POUR LES RESPONSABLES DES POLITIQUES

### 3 Sollicitez la participation du public lors de l'élaboration des législations en matière de taxation des liens et de soutien aux médias

Contrairement aux idées reçues, certains membres du public accordent une grande importance au droit d'auteur. Edwards et Moss soulignent que « les pratiques de consultation actuelles n'ont pas suffisamment tenu compte de la voix du public » au Royaume-Uni<sup>92</sup>. Les responsables des politiques canadiennes devraient se pencher sur les moyens de faire participer les membres du public à l'élaboration d'éventuelles taxes sur les liens ou de toute autre législation similaire.

### 4 Utilisez toute une gamme de méthodes afin de sélectionner des témoins de divers horizons pour les réunions parlementaires

Les processus d'élaboration des politiques donnent toute leur mesure lorsqu'ils intègrent un vaste éventail d'avis d'experts. Souvent, le journalisme explicatif donne accès rapidement à des experts capables de rendre leur domaine compréhensible pour les responsables des politiques et le grand public. Néanmoins, les responsables des politiques devraient également songer à être plus méthodiques lorsqu'ils explorent et mettent en avant le journalisme explicatif, surtout parce que cela peut leur permettre de trouver une plus grande diversité de voix d'experts.

Les politiques internes devraient imposer la sélection d'experts universitaires de tous les horizons, et en particulier d'universitaires issus de milieux traditionnellement sous-représentés dans les discussions stratégiques. Les grandes entreprises contrôlent largement la découvrabilité du journalisme explicatif et des autres formes d'interventions en matière de politiques. Par conséquent, les politiques devraient encourager l'utilisation d'un large éventail d'outils de recherche pour pallier la dévalorisation de la voix de certains universitaires par les algorithmes des principaux moteurs de recherche et des plateformes de médias sociaux. Les responsables des politiques devraient également appeler à une plus grande transparence des algorithmes des principaux moteurs de recherche et des plateformes de médias sociaux. Le public pourra alors comprendre comment les différentes voix parviennent, ou non, à s'imposer.

**Nous avons adopté un modèle axé sur le cycle de vie du journalisme explicatif qui nous a permis de mettre en évidence une série de problématiques liées à cette forme de journalisme qui n'ont pas été suffisamment étudiées. De nombreuses questions dépassent le champ du journalisme explicatif, puisqu'elles se rapportent aux moyens d'intégrer les connaissances spécialisées dans l'élaboration des politiques, ou encore de diffuser les connaissances en ligne. Les responsables des politiques et le grand public trouveront et assimileront plus facilement les connaissances dont ils ont besoin pour évoluer dans la complexité du monde actuel s'ils s'attaquent à ces problèmes.**

92 Edwards, Lee et Giles Moss. 2020. « [Evaluating Justifications of Copyright: An Exercise in Public Engagement](#) ». *Information, Communication & Society* 23 (7): 927-46.